



Enervin® + Collis®

*Une association polyvalente pour lutter contre
l'oïdium, le mildiou et le black-rot
Protection jusqu'à 14 jours**

Enervin® : la tranquillité sur mildiou et black-rot

- ⇒ **Performant**, sur toutes les souches de **mildiou** et sur **black-rot**
- ⇒ **Régulier** et **très efficace sur feuilles et sur grappes**
contribuant à la protection de votre vendange



Collis® : préventif contre l'oïdium

- ⇒ Une **efficacité préventive** de haut niveau **à tous les stades du cycle de l'oïdium**



2,5 kg/ha d'Enervin® + 0,4 L/ha de Collis®

*Adaptez les cadences en fonction des conditions climatiques de l'année et de la pousse de la vigne. Si la pression black-rot est très forte, resserrez les cadences.

BASF

We create chemistry

Collis® : marque déposée BASF.

AMM n° : 2060085.

Composition : 100 g/l de krésoxim-méthyl + 200 g/l de boscalid



Attention

Formulation : SC



Attention

Classement toxicologique :

H351 : susceptible de provoquer le cancer.

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages et doses autorisés :

Vigne, melon oïdium : 0,4 L/ha

Concombre, cornichon, courgette oïdium : 0,5 L/ha

Nombre maximum d'applications par cycle de culture :

2 applications

Vigne :

DAR : 35 jours ; **ZNT** : 5 mètres ; **DRE** : 6 heures

Melon, concombre, cornichon, courgette :

DAR : 3 jours ; **ZNT** : 5 mètres ; **DRE** : 6 heures

Autres conditions d'emploi :

Il est recommandé de ne pas planter de choux-raves, d'endives, de cresson d'eau, de chicorées, des épices ou des herbes pour infusion destinées à l'alimentation humaine sur un sol précédemment traité par du boscalid. Ne pas appliquer plus de 2 fongicides de type QoI et plus de 2 fongicides de type SDHI par cycle de culture.

Enervin® : marque déposée BASF.

AMM n° : 2100221.

Composition : 120 g/Kg d'amétoctradine + 440 g/Kg de métirame



Attention

Formulation : WG



Attention

H373 : risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Usages et doses autorisés :

Vigne, mildiou, black-rot : 2,5 kg/ha

Nombre maximum d'applications par an :

2 non consécutives

DAR : 35 jours ; **ZNT** : 5 mètres ; **DRE** : 6 heures

Autres conditions d'emploi :

Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Ne pas stocker la préparation à une température > 40°C.

Alterner l'utilisation de la préparation avec celle d'autres fongicides ayant un mode d'action différent et appartenant à d'autres groupes de résistance afin d'éviter le risque de résistance croisée.

Utiliser la préparation en préventif uniquement.

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : pour l'opérateur, porter des gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse catégorie III type PB 3 manches longues à porter par-dessus la combinaison précitée, lunettes de sécurité ou écran facial.

AVANT L'APPLICATION



1

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5

Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION



7

Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau.
Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION



8

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10

Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF France - Agro recommande Osmofilm®. © Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE LOCAL

Octobre 2015 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF France Division Agro (0810.023.033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document - 630VIFE1015EST.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com.

BASF France S.A.S. - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél : 04.72.32.45.45 - Fax : 04.78.34.28.86.